

Evaluation :

- Evaluation de la satisfaction et de la qualité de la formation par le stagiaire
- Evaluation de l'acquisition des compétences à l'aide d'un portfolio
- Suivi et proposition d'aide à distance à la demande
- Délivrance d'une attestation d'assiduité à la session de formation
- Délivrance d'une attestation d'acquisition des compétences pour l'exercice du métier d'Assistant de Soins en Gériatrie

Dates et Lieu de Formation : **de 8h30 à 16h30**

- **DF 1 : 24-25 ET 28-29-30 AVRIL 2025 (5 JOURS)**
- **DF 2 : 19-20-21 MAI 2025 (3 JOURS)**
- **DF 3 : 12-13 ET 16-17 JUIN 2025 (4 JOURS)**
- **DF 4 : 25-26 ET 29-30 SEPTEMBRE 2025 (4 JOURS)**
- **DF 5 : 09-10 ET 13-14 OCTOBRE 2025 (4 JOURS)**

Au Centre de Formation aux Métiers de la Santé
du Centre Hospitalier – Rue Jacques Monod – BP 609
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Merci de nous contacter pour obtenir les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

CONTACTS

Coordonnateur de projet : Delphine BOUCHER Tél. : 03.21.99.32.54

Secrétariat : 03.21.99.30.61 Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifs-i-fas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/

FORMATION CONTINUE



ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Durée de la formation : 140 Heures (20 jours de 7 Heures)

Coût de la formation : 1900 € par stagiaire

Nombre de participants : 15 maximum

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro de Déclaration d'Activité : 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279

Mis à jour le 15/07/2024

Textes de référence :

Le plan Alzheimer 2008/2012 prévoit une série de mesures destinées à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de cette maladie. C'est dans ce cadre législatif qu'est apparue cette nouvelle fonction d'Assistant de Soins en Gériatrie.

Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gériatrie

Participants et Prérequis :

Cette formation est destinée aux :

- Aides-soignants
- Aides médico-psychologiques
- Auxiliaires de vie sociale
- Ou Titulaires du DEAES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (remplace et fusionne le DEAVS et le DEAMP)

en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en structure privée ou publique ou à domicile.

Objectif de la formation visant le développement de compétences et d'aptitudes du stagiaire:

Permettre aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction afin de leur offrir des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants.

Méthodes pédagogiques mobilisées:

- Partage d'expériences
- Mises en situation professionnelle
- Travaux dirigés / cours magistraux
- Analyse de situations professionnelles en lien avec les compétences de l'ASG

Intervenants :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| - Assistantes sociales | - Psychologue |
| - Cadres de santé formateurs | - Psychomotricienne |
| - Diététicienne | - Ergothérapeute |
| - Gériatres | - Infirmières |

Contenu de la formation : Domaines de Formation (D.F.)

D.F. 1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 H)

La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ; les droits de la personne ; les devoirs du professionnel ; le projet individualisé ; l'importance fondamentale du travail avec la famille/l'aidant ; connaissances des réseaux et des différentes structures et services d'accueil ; le maintien à domicile et l'entrée en institution ; le travail en équipe pluri-professionnelle.

D.F.2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 H)

La relation d'aide ; particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ; l'accompagnement lors des différents moments de la journée, supports à la relation ; l'alimentation et l'état nutritionnel ; l'accompagnement lors des activités complexes.

D.F.3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 H)

Vie collective ; la famille ; l'importance d'une communication adaptée ; définition et objectifs des principales activités ; organisation générale des activités.

D.F.4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 H)

Notions essentielles en anatomie et physiologie du corps humain ; situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne ; notion de maladie ; démarche d'observation d'une situation : signes cliniques, changement de l'état clinique, alerte et urgence ; évaluation ; les signes psychologiques et comportementaux ; repérage, compréhension, éléments favorisants et conduites à tenir ; fonctions cognitivo-comportementales.

D.F.5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 H)

Situation de soins ; notions élémentaires sur les principales pathologies gériatriques associées ; notions de pharmacologie ; démarche de soins ; techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer ; dimensions éthiques ; problèmes de fin de vie.